

## **Vente aux enchères citoyennes**

La ville de Dijon avec Agorastore a souhaité favoriser les enchères publiques. Ce sont des enchères par courtage, c'est-à-dire sans l'intervention d'un commissaire-priseur.

Les citoyens pourront acquérir des biens qui ne sont plus utilisés par la collectivité ou qui sont destinés à être détruits et ainsi leur donner une seconde vie, concept cher à la ville de Dijon et à Dijon Métropole (Stop au gaspillage alimentaire, DiscoSoupe, Je donne une seconde vie à mon sapin, Compostage et jardinage au naturel...) pour en savoir plus, allez sur le site [Trions nos déchets de Dijon Métropole](#).

On y trouve régulièrement des biens de tous types : véhicules, équipements informatiques, meubles, matériel pour espaces verts, de voirie, de cuisine...

## **Qui peut participer aux enchères sur Agorastore ?**

Elles sont ouvertes à tous, particuliers, professionnels, organisme publics ou associations. L'inscription et la participation sont entièrement gratuites.

## **Qui peut mettre des biens en vente aux enchères sur Agorastore ?**

Seuls les collectivités, organismes publics ou entreprises... peuvent mettre des biens en vente sur Agorastore. Il n'y a donc pas de biens de particuliers.

Pour vous inscrire et enchérir, rendez-vous sur le [site d'Agorastore/Dijon](#).

Partager

**Dijon sur le web, c'est aussi...**

-